

MAC ANIMATEUR PREVENTION

**SECTEUR ASD – AIDE ET SOIN A
DOMICILE**



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION

FORMATION
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES ANIMATEURS PREVENTION DANS LE
SECTEUR DE L'AIDE ET DES SOINS A DOMICILE
MAC AP ASD

(Durée : 2 jours (14 heures))

Public

Animateurs Prévention ASD certifiés depuis moins de 36 mois.

Prérequis

Animateurs Prévention ASD titulaires d'un certificat d'Animateur Prévention ASD et de l'attestation « bases en prévention » de l'INRS.

Chaque participant devra avoir préparé, afin de la présenter, un dossier décrivant les étapes (avant-pendant-après) de la mise en œuvre d'un projet de prévention des risques professionnels mené au sein de sa structure. Cette présentation lui servira à certifier une partie de ses compétences.

Objectifs

- Venir en appui de la Direction pour définir et mettre en œuvre la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure
- Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de sa structure (avant sa mise en œuvre)
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail

Contenu

- Évolution des pratiques et actualités
- Échanges d'expérience autour des pratiques (la mise en œuvre du projet de prévention)
- Certification des compétences

Méthodes et outils

Le stage alterne des exposés et des échanges de pratiques basées sur des expériences de mise en œuvre de démarche de prévention des risques professionnels réellement conduites par les participants.

Mode de validation

Chaque participant devra présenter un dossier relatant la mise en œuvre de leur démarche au sein de leur établissement.

Un certificat d'animateur prévention du secteur aide et soin à domicile AP ASD de l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS est délivré par l'intermédiaire d'AMN CONSEIL ET FORMATION aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation certificatives.

Pour conserver sa certification, l'AP ASD doit participer à une formation de « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) d'une durée de 14h (2j) par période de 36 mois.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 14 heures réparties en 2 jours consécutifs.

Effectif maximum : 8 stagiaires.

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur AP ASD certifié par le réseau prévention.

PROGRAMME DE FORMATION MAC ANIMATEUR PREVENTION ASD
--

JOUR 1	
9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	Ouverture de la formation Présentation du formateur et des stagiaires et recueil de leurs attentes. Les objectifs, le programme de la formation Actualités et nouveautés sur le dispositif ASD INRS Retour d'expérience ECDC2
JOUR 2	
9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	ECDC2 – ECDC3 Bilan de la formation